



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
20.09.2007

Date de la convocation des conseillers :
20.09.2007

point de l'ordre du jour no:
18

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 28 septembre 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hoffmann, Jaerling, Knaff, Hannen, Zwally, Codello, Wohlfarth, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Snel, Huss, Roller, Hildgen, Weidig, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2005 & 2006

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2005 & 2006 au montant de € 38.514,70 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2005 & 2006 au montant € 38.514,70 .

En séance

Suivent les signatures

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 08/10/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre